

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DDTE	Date	29 septembre 2026
Numéro		Heure	13h28

Auteur-e(-s) : Groupe libéral-radical – Le Centre		Lié à (obligatoire) : Ad 26.171
Titre : Amendement au projet de résolution du groupe UDC 26.171, du 25 septembre 2026, Baisser temporairement le prix des carburants et du mazout pour préserver le pouvoir d'achat, grâce au fonds FORTA		
Contenu : <i>Si l'amendement est accepté, le titre devient : <u>Préserver le pouvoir d'achat suite à l'augmentation des prix des carburants et du mazout</u></i> Le Grand Conseil neuchâtelois prie le Conseil fédéral et le Parlement de prendre immédiatement des mesures à court terme pour endiguer la hausse violente des prix des carburants et du mazout de chauffage. <u>Pour ce faire, le Conseil fédéral et le Parlement sont priés d'utiliser les recettes supplémentaires de TVA générées par l'augmentation des prix des carburants et du mazout de chauffage afin de prendre des mesures permettant d'en atténuer l'impact pour les ménages et les entreprises.</u>		
Motivation (facultatif) :		

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Manon Freitag		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Alexis Maire		